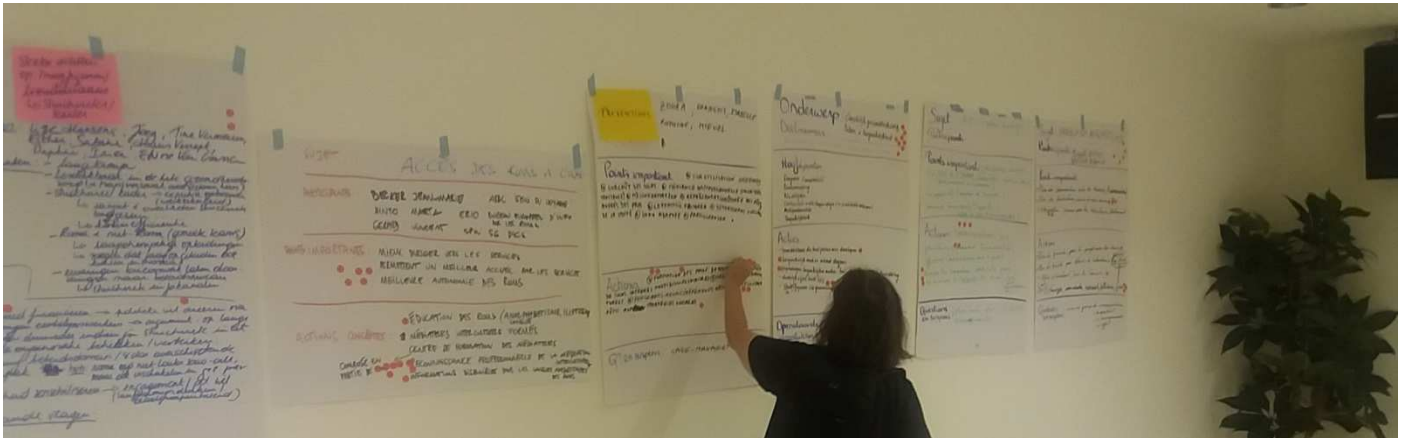


# PLATE-FORME NATIONALE POUR LES ROMS

## santé

Bruxelles, le 29 septembre 2016



### Ordre du jour de la réunion de plateforme

- 8:45 - 9:00 : Accueil
- 9:00 - 09:10 : Bienvenue et introduction, Julien Van Geertsom, président du point de contact national pour les Roms
- 09:10 - 9:25 : Un cadre européen pour l'intégration des Roms. Rôle de la plate-forme nationale pour les Roms. Commission européenne, Direction Justice, Unité Roms, Monsieur Michel Verschraegen
- 9:25 - 9:30 : Présentations
- 9:30 - 9:50 : Présentation de la note conceptuelle pour la plateforme Roms 'soins de santé'. Prof. Sara Willems (UGent) et Lise Hanssens (UGent)
- 9:50 - 10:05 : Questions et réponses
- 10:05 - 10:15 : Témoignage vécu, Mihaela Covaci, médiatrice Roms, Foyer
- 10:15 - 10:25 : Témoignages vécus, Céline Simoens, médiatrice inter-culturelle, HC Sint Lucas
- 10:25 - 10:35 : Pause - Café
- 10:35 - 11:50 : World Café (Discussion interactive)
- 11:50 - 12:45 : Formulation de recommandations et priorités
- 12:45 - 13:00 : Allocution de clôture, Julien Van Geertsom, président du point de contact national pour les Roms
- 13:00 - 14:00 : Collation

### Introduction et bienvenue

**Julien Van Geertsom**, président du point de contact national belge pour les Roms, souhaite la bienvenue aux participants de cette première rencontre de la plateforme nationale belge pour les Roms. Il remercie la Commission européenne qui a permis cette initiative visant à créer une plateforme nationale pour les Roms, ainsi que les membres du groupe directeur, les administrations de l'autorité fédérale et des entités fédérées, les associations des

administrations locales et UNIA, qui ont tous coopéré pour lancer cette plateforme. Le SPP Intégration sociale coordonne le fonctionnement de la plateforme, qui a également été validé par les ministres du gouvernement fédéral ainsi que les régions et communautés dont dépendent les administrations.

Quelles sont au juste les ambitions de la plateforme nationale pour les Roms ?

La plateforme nationale pour les Roms entend stimuler la consultation du groupe-cible en matière d'intégration des Roms afin de dégager des recommandations destinées aux responsables politiques et pouvant servir d'input à une évaluation planifiée de la stratégie nationale pour l'intégration des Roms. La plateforme nationale pour les Roms organisera quatre rencontres thématiques - consacrées à la santé, à l'enseignement, au logement et à l'emploi - et conclura son année-pilote par une journée de clôture de la plateforme nationale pour les Roms.

La discussion d'aujourd'hui sera entièrement consacrée au thème 'accès aux soins de santé pour les Roms'. Les réunions permettront de mener une discussion critique et pertinente. Il ne s'agit en aucun cas d'une séance universitaire. Pour susciter une discussion interactive, un 'world café' a été organisé; il sera modéré par deux facilitateurs professionnels, Conrad et Laurence, qui travaillent tous deux pour la Commission européenne.

## Présentations

### Un cadre européen pour l'intégration des Roms. Rôle de la plate-forme nationale pour les Roms.

**Michel Verschraegen** représente l'unité Roms de la Commission européenne (Direction Justice). Dans son exposé, il s'étendra sur trois questions : (1) Pourquoi l'Europe développe-t-elle une politique axée sur les Roms ? (2) Pourquoi l'Europe développe-t-elle cette politique maintenant ? (3) Qu'implique au juste la politique européenne visant à promouvoir l'intégration des Roms ?

Avant de répondre à ces questions, Michel souligne le caractère hétérogène de ceux que l'on définit complaisamment comme 'les Roms'. Lorsque l'Europe parle des 'Roms', elle fait en réalité allusion à une mosaïque hétérogène de communautés qui sont ou non en butte au racisme, à la discrimination, ainsi qu'à l'exclusion sociale et économique. Dans tous les cas, il convient d'éviter une généralisation des 'Roms' dans un rôle de victime.

Revenons-en aux questions posées par Michel.

Pourquoi l'Europe développe-t-elle une politique axée sur les Roms ? Les Roms n'ont pas d'État de référence. Les Roms n'ont aucun projet pour un État de référence. Les Roms sont la principale minorité européenne qui, plus que d'autres communautés, est confrontée au racisme, à la discrimination et à l'exclusion. Par sa politique visant à promouvoir l'intégration des Roms, l'Europe souhaite répondre aux besoins spécifiques de ces derniers. L'Europe joue le rôle d'un réalisateur, car les compétences impliquées sont principalement nationales (santé, enseignement, logement et emploi).

Pourquoi l'Europe développe-t-elle cette politique maintenant ? Depuis des siècles, les Roms font l'objet de discrimination, de racisme et d'exclusion socio-économique. Pourquoi l'intégration des Roms ne figure-t-elle à l'agenda européen que depuis dix ans environ ? Depuis le Traité de Maastricht, notamment, l'Europe adopte de plus en plus une approche basée sur les droits de l'Homme et insiste sur ce point lors des négociations d'adhésion de nouveaux États membres. Tout double standard est donc exclu dans ce cadre. Les Roms forment la principale minorité européenne. Dans tous les pays européens (anciens et nouveaux), l'Europe encourage les efforts visant à les intégrer. Suite à l'élargissement de l'Union européenne, de nombreux nouveaux ressortissants UE d'origine rom ont rejoint l'Union. Investir dans l'intégration des Roms offre sans aucun doute un retour sur (économique) investissement élevé.

(3) Qu'implique au juste la politique européenne de promotion d'intégration des Roms ? Michel s'arrête ici sur les instruments juridiques (p. ex. Directive relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique), politiques (cadre UE pour l'intégration des Roms) et économiques (p. ex. les fonds structurels) dont dispose l'Europe.

### Note de discussion 'Soins de santé'.

**Lise Hanssens**, de l'Université de Gand, excuse le Dr Sara Willems qui n'a pu être présente suite à des circonstances imprévues. Dans son exposé, Lise s'arrête sur les entraves à l'accès aux soins auxquelles les Roms sont confrontés. Elle aborde successivement les thèmes suivants : (1) peur et ignorance, (2) double barrière linguistique et (3) méfiance vis-à-vis du personnel soignant.

Elle détaille ensuite quelques pratiques couronnées de succès : (1) le principe de l'universalisme proportionnel, (2) l'investissement dans l'éducation de futurs soignants et (3) les soins multidisciplinaires, sous 1 toit ou en étroite coopération.

L'exposé complet de Lise (son Powerpoint) et la note de discussion qui a servi d'input pour cette discussion et dont **le Dr Sara Willems** est l'auteure peuvent être consultés [ici](#).

## Témoignages

**Mihaela Covaci** est médiatrice rom au Foyer. Elle apporte un témoignage issu de son travail de terrain en soulignant quelques constatations cruciales :

- sur le plan de la santé, 'les Roms' sont souvent moins bien lotis que d'autres groupes de population. Les espérances de vie sont inférieures à celles de la population générale.
- 'les Roms' sont souvent enclins au diabète, aux maladies cardiovasculaires, à des excès de cholestérol... L'absence d'activité physique et une connaissance lacunaire des principes d'une alimentation saine sont régulièrement à la base de ces problèmes.
- une prévention défailante. Avant de faire appel aux soins de santé, les Roms doivent souvent franchir de nombreux obstacles. Lorsqu'ils font appel à un prestataire de soins de santé, les pathologies sont souvent très avancées. Dès lors, de longues hospitalisations sont souvent nécessaires.
- à côté des obstacles énumérés par Lise, Mihaela attire l'attention sur la situation parfois précaire des Roms en matière de séjour : ils ne sont pas toujours en règle, ce qui peut compliquer l'accès aux soins.
- des attentes différentes. Les antibiotiques, par exemple, sont souvent utilisés en premier recours alors qu'ils ne seront pas prescrits d'emblée en Belgique. Les médicaments sont souvent mal administrés dans les soins pour les enfants.
- l'existence de tabous concernant notamment les maladies sexuellement transmissibles, l'homosexualité, les soins de santé mentaux, la violence domestique (tribunal rom), la pudeur de la femme...
- le recours au soins de santé donne souvent satisfaction.

**Céline Simoens** est médiatrice interculturelle à l'hôpital universitaire Sint Lucas. Elle travaille principalement avec des Roms turcophones d'origine bulgare, ce qui atténue la double barrière linguistique. Elle constate chaque jour un manque de connaissances en matière de (soins de) santé parmi son groupe-cible. Une résistance au changement (p. ex. traitements différents de ceux du pays d'origine) se manifeste souvent. Une certaine méfiance vis-à-vis du

personnel soignant constitue une difficulté à laquelle Céline s'efforce de remédier dans son travail quotidien. Elle constate également que son groupe-cible fait, plus que d'autres, appel aux admissions d'urgence (c'est le résultat d'un héritage culturel de leur pays d'origine, où les médecins traitants sont moins nombreux), demandent régulièrement des examens superflus, ou refusent de l'aide par peur. Céline souligne quelques recommandations :

- importance de mettre en place le règlement du tiers payant
- importance de mettre en place les centres de santé de quartier offrant une accessibilité élevée et des consultations gratuites
- attention indispensable vis-à-vis de la double discrimination des femmes roms (contraception, mariages précoces)
- nécessité de campagnes de prévention
- importance des médiateurs interculturels qui interviennent comme personnes de confiance et guident les Roms dans les soins de santé.
- élaboration du projet du SPF Santé publique visant à permettre la médiation interculturelle par webcam.

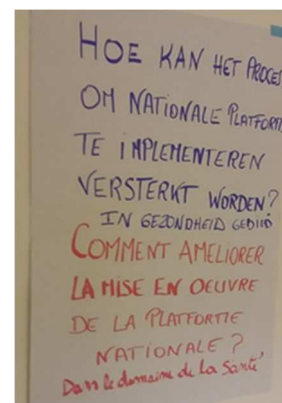
Tout comme Michel, Céline souligne que les Roms qu'elle rencontre au quotidien, et avec qui elle a créé une relation de confiance en tant que non-Rom, ne peuvent pas être confinés dans un rôle de victimes. Beaucoup d'entre eux sont bien intégrés.

## World Café

Pendant le world café, les participants dialoguent entre eux par petits groupes de 4 à 5 personnes. L'ambiance est informelle et chacun a la possibilité d'exprimer son point de vue. Durant un premier tour, les participants discutent de 3 problématiques pendant 20 minutes chacune. Il s'agit des questions suivantes :

1. Comment la plateforme peut-elle contribuer à l'intégration des Roms en matière de soins de santé ? Qu'est-ce qui fonctionne déjà ?
2. Qu'est-ce qui manque actuellement sur le plan de l'intégration des Roms dans les soins de santé ?
3. Dans quels domaines faut-il encourager les autorités à en faire plus ?

## 1. Comment la plateforme peut-elle contribuer à l'intégration des Roms en matière de soins de santé ? Qu'est-ce qui fonctionne déjà ?



Les débuts sont difficiles dans la mesure où la plupart des participants connaissent encore mal la plateforme nationale pour les Roms mise en place voici peu. Cette initiative encore récente, attentive à une gouvernance multiniveaux respectant les compétences de chacun, est toutefois accueillie favorablement.

La question de ce qui fonctionne déjà pour lutter contre une éventuelle discrimination sur le plan de l'accès des Roms aux soins de santé permet finalement à la discussion d'embrayer. Les participants apprécient :

- la reconnaissance du problème par, notamment, la création de la plateforme nationale pour les Roms et l'attention accordée à ce groupe pourtant souvent décrit comme 'impopulaire'
- le fait que la problématique figure en bonne place dans l'agenda européen
- l'attention croissante pour le travail multidisciplinaire
- le bon fonctionnement de centres de santé de quartier très accessibles
- le système de la médiation interculturelle dans les hôpitaux au moyen de webcams
- le fonctionnement souvent satisfaisant au niveau local (et pas uniquement dans les villes du centre)
- les étapes entreprises (souvent au niveau très local, il est vrai) pour informer les Roms, mais aussi les prestataires de soins
- le recours à des médiateurs, passerelles, stewards...

Le premier tour de familiarisation se termine. Tous les participants - hormis un seul par table, qui reste assis - changent de table.

## 2. Qu'est-ce qui manque actuellement sur le plan de l'intégration des Roms dans les soins de santé ?



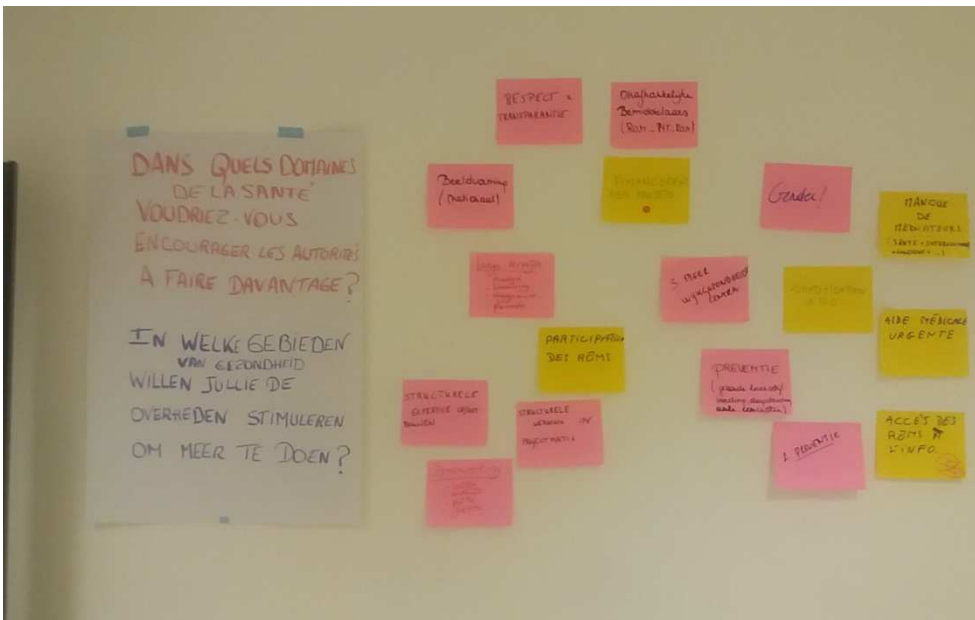
Le deuxième exercice consiste, pour les participants, à chercher ce qui manque encore au niveau de l'intégration des Roms dans les soins de santé. Mais avant d'entamer la discussion, les participants reçoivent un bref résumé de la discussion précédente, fournie par le participant qui n'a pas changé de table.

La deuxième question donne lieu à quelques discussions passionnantes et animées. Elle suscite d'autres interrogations parmi les participants, et permet d'identifier plusieurs goulets d'étranglement. Un aperçu :

- les participants s'accordent à dire que la médiation interculturelle fonctionne très bien, mais se demandent si les autorités investissent suffisamment dans celle-ci. Quelle est la vision à long terme sur ce plan ?
- L'attention actuelle pour l'intégration de Roms séjournant légalement en Belgique est très importante. Mais qu'en est-il du groupe de personnes en séjour irrégulier ? Leur statut irrégulier entrave leur accès aux soins de santé. La couverture médicale effective par le système de l'aide médicale urgente est mise en question.
- Diverses initiatives (souvent locales) donnent de bons résultats, mais il s'agit généralement de projets à court terme. Les participants évoquent la nécessité d'un ancrage culturel de certaines initiatives, comme par exemple le travail avec des médiateurs interculturels.

- Selon les participants, il faudrait insister sur l'outreaching.
- Comment travailler davantage en se basant sur les preuves ? Sur quoi les autorités se basent-elles pour déployer des initiatives ? Les données disponibles sont-elles suffisantes, ou manque-t-on d'éléments nécessaires ?
- Une expertise très abondante (p. ex. issue des soins de première ligne) est disponible. Pour les participants, il est important que les autorités aient davantage recours à cette expertise pour élaborer leur politique.
- L'attention à cette problématique est décrite comme positive, et considérée comme un signe de volonté politique (pas partout) pour s'attaquer au problème. Malheureusement, les ressources financières ne sont pas au rendez-vous.
- Il est possible d'investir davantage dans la prévention et dans le renforcement de la confiance et de la connaissance mutuelles (groupe-cible / autorités) dans une perception élargie...
- La volonté de coopérer est importante, et bien que plusieurs parties prenantes (autorités, asbl...) constituent des exemples autoproclamés de coopération, les faits reflètent souvent une réalité différente.

### 3. Dans quels domaines faut-il encourager les autorités à en faire plus ?



Durant le troisième tour du world café, les participants ont identifié plusieurs domaines dans lesquels ils estiment que les autorités devraient investir davantage. Ce que nous retenons :

- La nécessité d'une approche à long terme, dans les domaines suivants :
  - o Stratégie
  - o Financement
  - o Engagement
  - o Prévention
- La nécessité, pour les Roms, d'accéder à l'information
- Comment gérer les tabous
- L'importance de la participation des Roms
- Travailler sur la perception adéquate
- Nécessité de coopérer :
  - o Bien-être
  - o Enseignement

- Police
- Justice
- Investir sur la création et l'élargissement d'une expertise structurelle
- Tabous, accessibilité et offre en matière de soins de santé mentale
- Importance de la prévention
- Aide médicale urgente
- Plus de centres de santé de quartier
- Formation de professionnels
- Respect et transparence
- Miser davantage sur les passerelles, médiateurs... (indépendants) et prévoir un cadre structurel
- Attention vis-à-vis de dimension du genre

Les participants ont ensuite été invités à indiquer, parmi les éléments énumérés, ceux qui doivent à leur avis faire l'objet d'une attention prioritaire. Ces éléments sont repris dans un deuxième tour du world café.

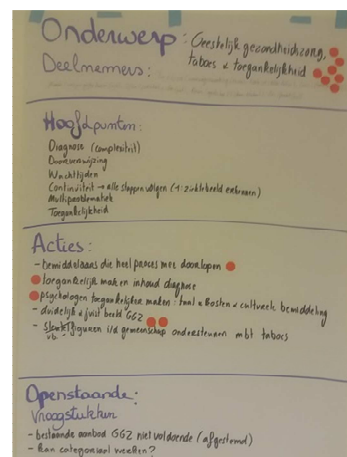
### Discussion détaillée de six éléments sélectionnés

Lors de ce deuxième tour, les participants ont discuté pendant 25 minutes d'un des six éléments qu'ils avaient identifiés comme prioritaires lors du tour précédent. Les participants souhaitent échanger plus en détail sur ces six éléments. La discussion a généré des propositions d'actions concrètes, des points d'attention/recommandations pour les autorités et quelques éventuelles questions ouvertes.



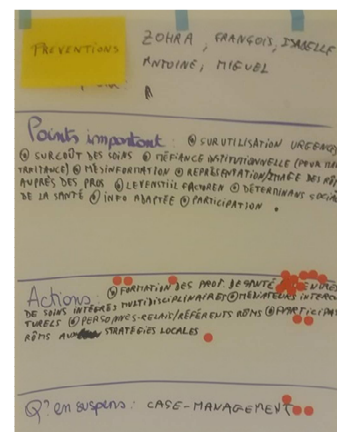
## Thème 1 : Tabous et accessibilité en matière de soins de santé mentale.

- **Points d'attention :**
  - Diagnostic (de complexité)
  - Renvoi à d'autres intervenants
  - Temps d'attente
  - Continuité (suivre toutes les étapes) (1 = reconnaître le symptôme)
  - Multiproblématique
  - Accessibilité
  
- **Actions proposées :**
  - Médiateurs participant à l'ensemble du processus
  - Rendre le contenu du diagnostic accessible
  - Rendre les psychologues accessibles (langue, coût, médiation culturelle)
  - Perception claire et correcte des soins de santé mentale
  - Soutenir la communauté concernant les tabous
  
- **Questions ouvertes**
  - L'offre de soins de santé existante n'est ni suffisante, ni adaptée
  - Travailler par catégories ?



## Thème 2 : Prévention

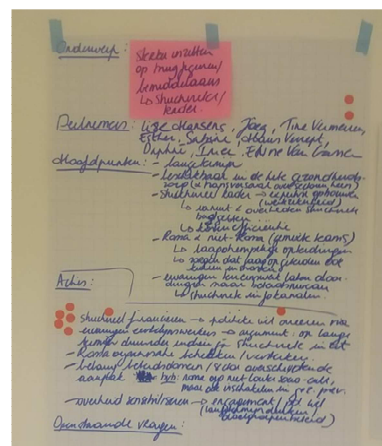
- **Points d'attention :**
  - Mise à disposition d'informations adaptées
  - Encourager la participation
  - Inclusion des déterminants sociaux de la santé
  - Surcoût des soins prodigués en cas de non prévention
  - Méfiance vis-à-vis des soignants
  
- **Actions proposées :**
  - Formation pour soignants professionnels
  - Approche multidisciplinaire
  - Investir dans la médiation culturelle
  - Personnes de référence d'origine rom
  - Participation des Roms à l'élaboration de stratégies locales
  
- **Questions ouvertes :**
  - Case-management ?





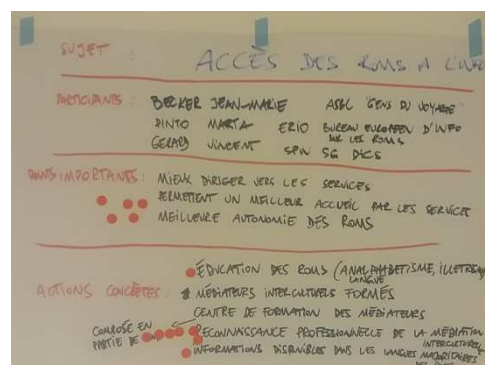
### Thème 3 : Miser davantage sur les passerelles, les médiateurs et prévoir un cadre structurel

- **Points d'attention :**
  - Importance d'une réflexion à long terme
  - Les médiateurs doivent être disponibles dans l'ensemble des soins de santé et pouvoir travailler de façon transversale dans les divers secteurs
  - Élaboration d'un cadre structurel (émanant des diverses autorités) tout en étant attentif à l'acquisition de l'expertise requise
  - Attention à la sécurité d'emploi pour les médiateurs, le financement requis et la rentabilité du fonctionnement
  - Mélange de médiateurs roms et non roms
  - Formations accessibles (y compris aux personnes moins formées)
  - Permettre à la politique de découvrir les expériences et l'expertise des médiateurs au moyen de canaux d'information structurels
  
- **Actions proposées :**
  - Financement structurel
  - Investir dans les soins de première ligne, sans quoi le coût économique du non-investissement dépassera celui de l'investissement proprement dit
  - Augmentation de la capacité des organisations destinées aux Roms
  - Travail multidisciplinaire
  - Sensibilisation des autorités concernées (fonctionnement du groupe-cible)
  
- **Questions ouvertes :**
  - /



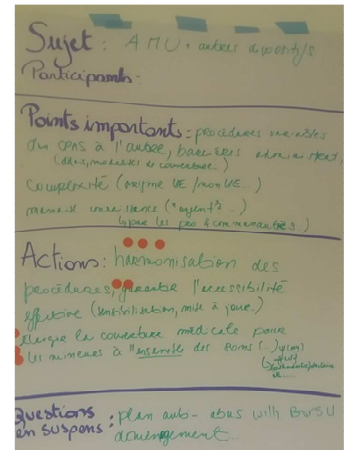
### Thème 4 : Accès à l'information pour les Roms

- **Points d'attention**
  - Mieux guider les Roms vers les soins
  - Meilleur accueil des Roms par les services
  - Plus d'autonomie pour les Roms
  
- **Actions proposées :**
  - Investir dans les formations pour les Roms (ex. lutte contre l'analphabétisme)
  - Investir dans la formation de médiateurs interculturels (p. ex. par la création d'un centre de formation pour Roms et non Roms).
  - Reconnaissance du métier de médiateur interculturel
  - Mise à disposition de l'information dans la langue de la majorité des Roms
  
- **Questions ouvertes :**
  - /



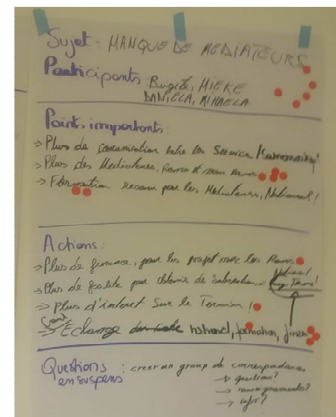
## Thème 5 : Aide médicale urgente

- **Points d'attention :**
  - Simplification du système complexe de l'aide médicale urgente (ex. ressortissant EU ou pas)
  - Différence de procédure d'un CPAS à l'autre
  - Barrières administratives
  - Méconnaissance de la définition du concept 'urgent'
  
- **Actions proposées :**
  - Homogénéisation des procédures
  - Garantie d'une accessibilité de fait (p.ex. par la sensibilisation)
  - Élargissement de la couverture médicale à tous les Roms mineurs
  
- **Questions ouvertes :**
  - Lutte contre les abus ?
  - Déménagement ?



## Thème 6 : Manque de médiateurs

- **Points d'attention :**
  - Meilleure communication et plus de coopération entre les divers services
  - Plus de médiateurs (tant Roms que non Roms)
  - Formation reconnue (au niveau national)
  
- **Actions proposées :**
  - Plus de financement, possibilité de subsides
  - Projets à long terme
  - Plus de formation et d'échange d'expériences
  
- **Questions ouvertes :**
  - Créer un groupe de référence pour l'échange d'expériences



## Clôture

**Julien Van Geertsom**, président du point de contact national belge pour les Roms, remercie les participants pour leur enthousiasme et leur participation active, puis invite chacun à partager le repas sandwichs et à profiter de cette opportunité de networking.

## Participants world café

Balzat	François	
Becker	Jean-Marie	
Borighem	Antoine	
Brichet	Laurence	
Buyst	Maaïke	Ville de Gand - Service Bien-être et Égalité des chances
Costes	Daphné	Agentschap Binnenlands Bestuur
Coune	Isabelle	
Covaci	Mihaela	asbl Foyer
Croonen	Sophie	
de Terschueren	Sylvie	
Diouani	Zohra	Ville de Gand
Eykens	Rowan	Agentschap Integratie en Inburgering
Gebhard	Jörg	Unia
Gérard	Vincent	SPW
Goris	Josée	SPP Intégration sociale
Hanssens	Lise	Université de Gand
Hasan	Elvira	
Heyligen	Luus	Agentschap Binnenlands Bestuur
Huybrechts	Lies	Magistrat de référence Roms
Huyghe	Tim	Woonwagenwerk Leuven
Kajtazi	Imer	Romano Dzuvdipe vzw
Krislova	Maria	Febul
Lagiewka	Lissa	Dienst diversiteit en gelijke kansen Leuven - Woonwagenwerking
Lievens	Claire- Marie	
Martijn	Isabelle	SPPIS
Moreels	Esther	Vlaamse Gemeenschapscommissie ( <i>Commission communautaire flamande</i> )
Moris	Brigitte	
Naegels	Natasja	Atlas Intégratie en Inburgering Antwerpen - équipe Roms
Permentier	Nicole	CPAS de Sint-Niklaas
Pinto	Marta	European Roma Information Office (ERIO)
Rwubu	Miguel	Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles-Capitale
Savkova	Emiliya	Foyer Molenbeek
Segue	Dominique	Cocom
Simoens	Céline	HC Sint-Lucas
Toft	Conrad	
Van Cauwenberghe	Sabine	VVSG
Van der Borgh	Anna	Atlas Intégratie en Inburgering Antwerpen
Van Gasse	Elien	CPAS de Sint-Niklaas
Van Geertsom	Julien	SPP IS

Verleysen	Mieke	Magistrat de référence Roms
Vermeiren	Tine	Plate-forme mineurs en exil
Verrept	Hans	SPF Santé publique
Verschraegen	Michel	Commission Européenne